Communiqué de presse • Février 2010

Lancement international d'un code éthique pour la conservation de la biodiversité

Atelier international de travail
15-18 Février 2010

Le Muséum national d'Histoire naturelle et le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) organisent un atelier de travail réunissant une quinzaine d'experts internationaux, dans le cadre de la démarche « The Biosphere Ethics Initiative ». L'objectif de cet atelier est de finaliser un document de référence pour l'éthique de la conservation de la biodiversité qui pourra par la suite être partagé par tous les membres de l'UICN – dont 80 gouvernements. Une démarche clé qui ancre les problématiques de l'Année Internationale de la Biodiversité dans la durée, au-delà de 2010.

Le projet « The Biosphere Ethics Initiative » (BEI)

C'est à la demande du Comité Français de l'UICN, dont le président d'honneur est Patrick Blandin, professeur émérite du Muséum, que l'Assemblée générale de l'UICN a adopté en 2004 une résolution demandant que l'UICN se dote d'un code éthique de la conservation de la biodiversité. Dans cette optique, un groupe de travail international a été constitué. Des réunions et ateliers organisés dans différents continents, la consultation d'un réseau mondial de correspondants, ont permis, depuis 2005, d'aboutir à une rédaction préliminaire du document, intitulé « The Biosphere Ethics Initiative » (BEI).
L'objectif : faire partager par tous les membres de l'UICN – 80 Etats, 120 organismes publics, plus de 1000 ONGs et 10 000 experts – les fondements éthiques de la conservation de la biodiversité, pour qu'ils inspirent leurs actions, partout dans le monde.
En février 2010, l'étape finale d'élaboration de ce document de référence aura lieu à Paris au Muséum national d'Histoire naturelle. Il est en outre envisagé que la France porte le projet BEI auprès de la Convention sur la Diversité Biologique, lors de la Conférence des Parties qui aura lieu à l'automne 2010 à Nagoya, au Japon.

L'atelier international de février 2010 : une étape décisive

Préparée par le Muséum national d'Histoire naturelle et le Comité Français de l'UICN, la dernière étape de la rédaction du BEI aura lieu au Muséum, du 15 au 18 février 2010. Cette étape finale permettra de lancer la BEI dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité.
Le 18 février à 10h30, le texte sera officiellement remis à la directrice générale de l'UICN, Julia Marton-Lefèvre, en présence du Président de l'UICN, Ashok Khosla, de Madame Sheila Abed De Zavala, présidente de la commission du droit de l'environnement de l'UICN.

Principalement financé par le Muséum, cet atelier a également reçu le support du Ministère des Affaires Etrangères, du Center for Humans and Nature (USA) et de la Commission du droit de l'environnement de l'UICN.

Patrick Blandin publie ce mois-ci un ouvrage de référence sur la biodiversité

Professeur émérite du Muséum, Patrick Blandin est ancien directeur du laboratoire d'Ecologie générale et de la Grande Galerie de l'Évolution ; il est président d'honneur du Comité Français de l'UICN.
A l'origine, avec François Moutou, également membre du Comité français de l'UICN, de la démarche BEI, il publie ce mois-ci *« Biodiversité, L'avenir du vivant »* aux éditions Albin Michel. Son ouvrage, référence « biodiversité » pour le grand public en 2010, est un appel à tous à s'engager pour la biodiversité, pour l'avenir de la vie.

Contacts presse
Muséum national d'Histoire naturelle
Estelle Merceron – 01 40 79 54 40
presse@mnhn.fr

UICN France
Sébastien Moncorps, Directeur – 01 47 07 78 58
uicn@uicn.fr